

Exposé
**« Etat des lieux du processus des
Elections présidentielles et législatives
de 2012 au Mali »**

OXFAM GB/ ARGGA-Mali

Présenté par:

Ambroise Dakouo

Mardi, 04 Octobre 2011

Plan de l'exposé

- I. Les élections présidentielles et législatives au Mali: approche historique et théorique
 - 1.1. Historique de l'avènement de la démocratie au Mali
 - 1.2. Les périodes clés du processus électoral
 - 1.3. Cadre normatif et analyse
 - 1.4. Les défis liés au processus électoral

- II. Le processus électoral : étapes, acteurs et cartographie territoriale des pouvoirs politiques
 - 2.1. Les phases et étapes du processus électoral
 - 2.2. Les acteurs du processus électoral

Plan de l'exposé (suite)

2.3. Analyse et cartographie territoriale des pouvoirs politiques (Analyse)

- Listing des candidatures probables
- Représentativité territoriale des partis politiques
- Démographie cartographique des partis politiques à travers leurs élus

Plan de l'exposé (fin)

III. Opportunités et positionnement de la société civile

3.1. Positionnement des partis politiques

...sur les questions électorales

....sur les services publics de base

3.2. Opportunités et positionnement de la société civile

...sur le processus électoral

....face aux défis actuels des SSB

....grille de lecture (construction de l'opinion)

.... Opportunités d'actions pour la société civile

En guise de conclusion

I. Les élections présidentielles et législatives au Mali : approche historique et théorique

1.1. Historique de l'avènement de la démocratie au Mali

- L'élection concurrentielle comme mode d'accès au pouvoir a été consacrée au Mali en 1992 à la faveur de la démocratisation
- C'est dans un contexte de crise de légitimité et d'efficacité du régime de Moussa TRAORE qu'intervient le coup d'Etat du 25 Mars 1991

1.1. Historique de l'avènement de la démocratie au Mali

- La Conférence Nationale Souveraine (du 27 juillet au 12 août), est le cadre d'élaboration de la nouvelle constitution adoptée par la voie référendaire le 12 janvier 1992 par 98,36% de suffrages favorables
- L'une des originalités de la Conférence Nationale du Mali, c'est qu'au moment où elle débute, le régime autoritaire et ses principaux dirigeants sont déjà neutralisés. Par conséquent, la négociation avec l'ancien régime n'est plus un problème à l'ordre du jour comme ce fut le cas ailleurs

1.2. Les périodes clés du processus électoral

- Les premières élections sont dites fondatrices et consacrent la fin de la transition démocratique, elles datent de 1992
- Les deuxièmes élections présidentielles et législatives confirment la transition démocratique (en 1997). Elles ont été caractérisées par une forte contestation de l'opposition (la COPPO)

1.2. Les périodes clés du processus électoral

- Les troisièmes élections présidentielles et législatives ont eu lieu en 2002. Amadou Toumani Touré est élu au second tour président de la République avec 64,35 %. L'ADEMA/ PASJ se maintient comme première force politique du pays en obtenant 51 députés, suivi par le RPM d'Ibrahim Boubacar Keita avec 46 députés
- Aux élections présidentielles de 2007, Amadou Toumany Touré (ATT) été élu dès le premier tour avec plus de 70% des voix. Les élections législatives des 1er et 22 juillet 2007 ont été marquées par la victoire des partis politiques membres de l'Alliance pour la démocratie et le progrès (ADP).

1.3. Cadre normatif et analyse

- Au Mali, la Loi électorale fixe le régime de l'élection du Président de la République, de l'élection des membres de l'Assemblée Nationale, etc.

- L'organisation de la compétition électorale au Mali peut s'apprécier de façon variable :
 - une contestation à peine voilée en 1992 ; mais des élections fondatrices qui consacrent la fin de la transition démocratique ;
 - un boycott très actif en 1997, mais la confirmation de la transition démocratique ;
 - une acceptation toute consensuelle en 2002 et une alternance acquis à la tête de l'Etat ;
 - une régularité et une consolidation démocratique en 2007.

1.4. Les défis liés au processus électoral

- **La faible participation des citoyens aux scrutins électoraux**

Au Mali le taux de participation aux élections n'a jamais atteint les 50%. L'élection présidentielle considérée comme la plus emblématique a enregistré respectivement de 1992 à 2007 des taux de participation de 23,59% en 1992 ; 29,02% en 1997 ; 38,3% en 2002 et 36,17% en 2007. Le non vote des citoyens aux scrutins électoraux, interroge la viabilité démocratique

1.4. Les défis liés au processus électoral

- **Le respect du genre au niveau politique**

Au Mali, une seule femme, a brigué la magistrature suprême en 2007. Les femmes engagées dans la vie politique ne sont toujours pas bien perçues par la société. Elles doivent faire face aux pressions familiales, religieuses ou sociétales, supporter les insultes voire les menaces

1.4. Les défis liés au processus électoral

- **Une profusion des partis politiques ou le « poussérisme politique »**

Au Mali, on dénombre près de 120 partis politiques. En réalité, le nombre de partis n'encourage pas les électeurs à exercer leur droit civique, cela décourage les militants

- **L'ampleur de la fraude électorale**

Les processus électoraux ne sont pas exempts de fraudes. On constate que plusieurs stratégies sont mises en place par les acteurs politiques lors des scrutins électoraux : usage abusif du vote par procuration, faux témoignage, achat des voix, etc.

1.4. Les défis liés au processus électoral

- **L'acceptation d'un fichier électoral consensuel**

Le débat autour du fichier électoral au Mali se pose de façon permanente, à l'orée de chaque processus électoral. Les acteurs politiques peinent à se mettre d'accord sur le fichier

- **La maîtrise territoriale de l'organisation des élections par le MATCL**

Malgré l'organisation de plusieurs élections, le MATCL semble toujours confronté à des difficultés organisationnelles et logistiques

Défis liés aux élections de 2012

- la réussite de l'alternance démocratique ;
- la visibilité du choix électif par les citoyens ;
- la maîtrise de l'organisation matérielle et logistique des élections ;
- la lutte contre la fraude électorale ;
- la participation massive des électeurs au vote ;
- la reconnaissance des résultats des élections par l'ensemble des candidats;
- Etc.

II. Le processus électoral : étapes, acteurs et cartographie territoriale des pouvoirs politiques

2.1. Les phases et étapes du processus électoral

▪ **La phase pré-électorale**

- installation de la CENI ;
- révision des listes électorales ;
- Convocation du corps électoral ;
- Etablissement du calendrier électoral ;
- enregistrement des candidatures des partis politiques ;
- lancement de la campagne électorale ;
- réalisation et mise en place du matériel électoral, etc.).

2.1. Les phases et étapes du processus électoral

- **La phase électorale ou jour du scrutin**
 - vote proprement dit ;
 - observation partisane et non partisane ;
 - dépouillement, etc.).

- **La phase post-électorale**
 - centralisation des résultats ;
 - proclamation des résultats provisoires ;
 - règlement du contentieux électoral ;
 - proclamation des résultats définitifs, etc.).

2.2. Les acteurs du processus électoral

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

Selon la Loi électorale, La C.E.N.I est chargée de la supervision et du suivi de l'élection présidentielle, des élections générales législatives et communales et des opérations référendaires. Elle est mise en place au quadruple niveau du district de Bamako, du cercle de la commune et de l'Ambassade ou du Consulat. Sur le plan national, la CENI est composée de quinze membres « choisis ou élus par l'institution ou l'organisation qui les désigne ».

2.2. Les acteurs du processus électoral

La Délégation Générale aux Elections(DGE)

La DGE est chargée de la mise à jour et de la diffusion du fichier électoral informatisé. En plus, elle se charge aussi de conserver ces documentations et les archives de la CENI à la fin de son mandat à l'issue de chaque élection. La DGE est en outre chargée de la gestion de l'aide allouée aux partis politiques, de : l'élaboration et de la gestion du fichier électoral, la confection et l'impression des cartes d'électeur.

2.2. Les acteurs du processus électoral

Le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL)

Conformément à la Loi électorale, le (MATCL) assure : la préparation technique et matérielle de l'ensemble des opérations référendaires et électorales ; l'organisation matérielle des élections ; l'élaboration des procédures et actes relatifs aux opérations électorales ; la centralisation et la proclamation des résultats provisoires des élections présidentielles et législatives ; l'acheminement des procès-verbaux à la Cour Constitutionnelle, etc.

2.2. Les acteurs du processus électoral

Les autres acteurs :

- Le Comité National de l'Égal Accès aux Média d'Etat (CNEAME)
- La Cour Constitutionnelle
- Les partis politiques / les candidats
- Les électeurs (citoyens)
- Les organisations de la société civile

2.2. Les acteurs du processus électoral

- Les médias privés
- Les observateurs nationaux et internationaux
- Les agents des bureaux de vote (président, assesseurs, délégués des candidats)

2.3. Analyse et cartographie territoriale des pouvoirs politiques (Analyse)

- [Listing des candidatures probables](#)

2.3. Analyse et cartographie territoriale des pouvoirs politiques (Analyse)

- Représentativité territoriale des partis politiques (députés/ Partis politiques)

Partis politiques	Députes
ADEMA/ PASJ	51
URD	34
RPM	11
MPR	8
CNID	7
PARENA	4
SADI	4
CODEM/ PDES/ CARE/ YELEMA/	

2.3. Analyse et cartographie territoriale des pouvoirs politiques (Analyse)

- Desmographie [cartographique](#) des partis politiques à travers leurs élus

III. Opportunités et positionnement de la société civile

3.1. Positionnement des partis politiques

- Le positionnement de ces acteurs en dehors des grandes questions électorales est très faible et peut être visible sur les défis liés à la délivrance des services publics de base (santé, éducation, hydraulique, etc.).
- Or, l'accessibilité pour le plus grand nombre aux services de santé, d'éducation, de transport, etc. à des conditions compatibles avec le niveau de vie des populations reste une exigence de stabilité politique et un facteur de participation citoyenne à la gestion des affaires publiques, de même qu'un facteur d'intégration à la nation.

3.1. Positionnement des partis politiques

...sur les questions électorales

Les dissensions sur la répartition du quota des membres de la CENI alloués aux partis politiques

La répartition actuelle des dix sièges des partis politiques au sein de la CENI est source de polémique. Pour l'opposition cette répartition trahit l'esprit de la loi dans la mesure où selon elle l'équité renvoie à l'égalité

....sur les questions électorales

La problématique du fichier électoral dans la perspective des élections de 2012

La démarche du gouvernement est d'organiser les prochaines élections sur la base du fichier RACE amélioré dont la version finale sera appelée « fichier électoral consensuel ».

Les partis politiques de l'opposition sont contre cette alternative proposée par le gouvernement. Il juge cette démarche par le manque de volonté de finaliser le RAVEC d'autant plus que le fichier électoral consensuel sans biométrie reste vulnérable à la fraude électorale.

....sur les questions électorales

La non adhésion d'une partie de la classe politique au projet de révision constitutionnelle

L'un des débats les plus houleux en cette période préélectorale reste le projet de révision constitutionnelle du Président de la République. Ces débats ont fait échos aux seins des partis politiques, de la société civile aussi bien que dans les medias publics et privés.

...autres sujets de positionnement

- le Code de la famille et des personnes ;
- les défis environnementaux et climatiques ;
- la sécurité alimentaire ;
- la déliquescence de l'école malienne ;
- le chômage des jeunes ;
- la lutte contre la pauvreté ;
- l'accessibilité et la transparence de la justice ;
- les problèmes fonciers ;
- la sécurité nationale et les menaces transfrontalière.

....sur les services publics de base

- Au Mali, le positionnement des partis politiques sur les services publics de base tels que la Santé, l'Education, ou l'Hydraulique n'est pas très visible ;
- Plusieurs partis politiques ont des programmes et projets de société, mais les engagements restent peu lisible sur ces sujets ;
- Seules les périodes électorales apparaissent comme les moments opportuns pour recueillir et analyser le positionnement des candidats.

3.2. Opportunités et positionnement de la société civile

...sur le processus électoral

- Phase pré-électorale : accompagnement, suivi et supervision
- L'implication des OSC dans l'éducation civique et la formation citoyenne de la population ;
- La forte implication des OSC dans la réduction de la fraude électorale ;
- L'accompagnement du processus électoral comme moyen de renouvellement démocratique (de changement et de rupture sans violence) ;
- L'implication dans la formation et l'encadrement du personnel électoral ;

...sur le processus électoral

- *Phase électorale : observation et supervision*
- L'observation et la supervision des opérations de vote ;
- L'observation et la supervision des opérations de dépouillement (pour se positionner en cas de contestation par l'une des parties, etc.).

...sur le processus électoral

- Phase post-électorale : supervision et interpellation
- Supervision des opérations de dépouillement des résultats ;
- Intervention et apaisement des parties en cas de tensions post-électorale ;
- L'interpellation des candidats aux élections sur les sujets comme l'accès des populations aux services publics de base (santé, éducation, hydraulique, etc.).

3.2. Opportunités et positionnement de la société civile

...face aux défis actuels des SSB

- Quelles sont les grandes questions que doivent se poser les OSC face aux défis actuels des SSB ?
- Quel est l'état des transferts des compétences dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'eau, etc. ?
- Quel est la nature de l'accessibilité des citoyens aux services publics de base ?
- Quel est l'engagement des candidats sur les services publics de base ?

....face aux défis actuels des SSB

- Quels candidats offrent plus de garanties dans la prise en compte de ces questions, (de la lutte contre la pauvreté) ?
- Quels sont les atouts des candidats à mobiliser les énergies et les moyens dans la réalisation des engagements électoraux ?
- Quelle est la vision du candidat sur la fourniture des SSB ?

3.2. Opportunités et positionnement de la société civile

- Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)
 - 1) Axes fondamentaux comme points d'entrée pertinents pour une analyse globale de la situation de gouvernance des services publics de base au Mali :
 - Le premier est celui du cadre légal et institutionnel qui détermine les normes et les institutions qui régulent et interviennent dans la délivrance des services publics ;

Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)

1) Axes fondamentaux... (suite)

- Le deuxième concerne les relations entre les acteurs, étatiques et non étatiques, des services publics, et plus particulièrement la mobilisation citoyenne ;
- Le troisième est relatif à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la fourniture et à l'accès aux services publics, en quantité suffisante et en qualité acceptable.

Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)

Il est donc nécessaire de repenser les services publics dans la perspective de la démocratie électorale, afin de promouvoir un fort sentiment d'appartenance et de confiance des populations envers l'Etat et les acteurs politiques

2) Questions :

- comment assurer un accès équitable à un service public de qualité à l'ensemble des populations dans un contexte où les institutions publiques sont inadéquates, et sont génératrices de crise sociale et politique ?

Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)

2) Questions :

- comment articuler les territoires, et surtout les différentes échelles de gouvernance dans un contexte où le processus de décentralisation pousse à l'émiettement du territoire et à l'émergence de plusieurs catégories d'acteurs ?
- quels acteurs et quels types de partenariats seraient susceptibles de renforcer l'effectivité et d'améliorer l'effectivité l'efficacité de la délivrance des services publics de base ?
- comment institutionnaliser des mécanismes et des processus sociaux dans la délivrance des services publics de base ?

Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)

2) Questions :

- comment répondre à une demande sociale de plus en plus complexe et exigeante, dans un contexte de rareté des ressources de tous ordres ?
- comment se déclinent les rôles et responsabilités des différents acteurs au plan économique, social, politique et environnemental ?

Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)

3) Principes de gouvernance :

▪ **L'Enracinement**

Le service public doit être profondément ancré dans la population, c'est-à-dire correspondre à ces habitudes culturelles, ou encore à son niveau technique et financier.

▪ **La Coopération et le Partenariat**

La délivrance des services publics doit relever d'une coproduction de tous les acteurs, une coopération qui implique à la fois l'Etat et les collectivités locales, la population et les administrations, les acteurs politiques, le secteur public et privé, etc.

Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)

3) Principes de gouvernance :

▪ **L'Inclusivité :**

L'accès aux services de base pour l'ensemble de la population est une exigence éthique et républicaine. Dès lors les pouvoirs publics tirent forcément leur légitimité de leur capacité à assurer les services à l'ensemble de la population sans exclusive.

▪ **L'Ingénierie institutionnelle :**

Il doit y avoir adéquation entre le mode d'organisation et de fonctionnement des institutions et les principes qu'on leur demande de mettre en œuvre. Pour cela, il convient de concevoir des organisations effectivement aptes, tant par leur structure que par la culture, les la et l'expérience de leurs membres.

Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)

3) Principes de gouvernance :

▪ **L'agrégation :**

Il est nécessaire de concilier la diversité et l'unité. Les institutions doivent pouvoir gérer à la fois la diversité des situations et l'unité des problèmes, agréger de proche en proche les problèmes locaux en une vision globale, inscrire l'action quotidienne dans une perspective globale et à long terme.

▪ **Le développement des ressources humaines :**

Les capacités locales doivent être à la hauteur des missions confiées. Pour ce faire, il faut des ressources humaines adaptées, à la fois capables de dialogue, de coopération et de vision dans le cadre d'échanges d'expériences.

Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)

- 4) Quel rôle de la société civile dans en vue des élections présidentielles et législatives de 2012 ?
- Les OSC comme institution intermédiaire entre les citoyens, la société politique et l'Etat (elles doivent se positionner et rechercher la prise en compte des besoins sociaux (SPB) des citoyens par l'Etat et dans les programmes des candidats ;

Grille de lecture pour les OSC (construction de l'opinion)

- Les OSC comme institution indépendante, elle doit influencer de façon significative le processus électoral (Ex: dans le sens de la transparence, etc.) ;
- Les OSC comme contre-pouvoir enfin, elle doit s'ériger contre les actions antidémocratiques des politiques pendant le processus électoral, (avec l'appui des relais comme la presse indépendante)

3.2. Opportunités et positionnement de la société civile

- Opportunités d'actions pour la société civile
 - Echelles
 - Domaines d'actions
 - Stratégies

En guise de conclusion

- La dynamique de démocratisation en cours semble irréversible ; la consolidation du processus démocratique demeure une entreprise continue ;
- Il revient donc à la société civile de jouer pleinement son rôle pour faire avancer la démocratie, de sorte que du statut d'électeur, chaque acteur de la société puisse passer à celui de citoyen informé de ses droits mais aussi responsable de ses devoirs à commencer par celui de demander à ses dirigeants politiques de rendre des comptes ;

En guise de conclusion

- Le processus électoral doit être le lieu de débat sur la délivrance des SSP, de lisibilité des propositions de chaque candidats sur ces questions et aussi de leur vision sur le développement du pays ;
- La société doit prendre l'initiative de s'impliquer dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales de développement (elle doit anticiper, et contribuer) ; dans le processus électoral, elle soit interpeler les acteurs politiques, recueillir leur positionnement sur les sujets d'ordres nationaux, etc.

Madames/ Messieurs

Merci pour votre attention